
Direction des services aux utilisateurs (MSU)

1. Élaborer et offrir des cours de formation à l'intention des utilisateurs pour leur enseigner à exploiter correctement SIGNET et ses applications centrales.
2. Coordonner et approuver la formation du personnel technique appelé à travailler avec SIGNET.
3. Assurer un soutien aux utilisateurs par l'intermédiaire d'un service d'aide.
4. Coordonner un réseau de groupes d'utilisateurs de SIGNET.
5. Prendre la défense des utilisateurs et s'assurer que les problèmes humains soulevés par la mise en oeuvre de SIGNET reçoivent toute l'attention nécessaire.
6. Effectuer des études du fonctionnement et des méthodes, et élaborer des procédures nouvelles ou modifier les anciennes procédures se rapportant à SIGNET, et en encourager l'observation.
7. Créer un centre de dépannage SIGNET qui assurera un soutien, une formation spécialisée et des renseignements aux utilisateurs de niveau avancé.
8. Créer un service de documentation chargé d'équiper les utilisateurs et les administrateurs locaux des documents de référence appropriés.
9. Sensibiliser le personnel aux questions ergonomiques.

Direction de la sécurité technique (MSX)

1. Agir à titre de responsable ministériel de la sécurité des communications.
2. Représenter le Ministère du Comité des techniques de sécurité relatives à l'information et du Comité de la sécurité des communications.
3. Agir en tant que gardien et distributeur ministériel en matière de sécurité des communications.
4. Effectuer des inspections de sécurité technique et assurer les services connexes au titre du soutien des programmes ministériels, et se charger des visites du Premier ministre et des ministres à l'étranger conformément à la Politique du gouvernement sur la sécurité.
5. Effectuer des essais et des inspections de sécurité afin de repérer les fuites d'information réelles ou éventuelles.
6. Assurer une aide fonctionnelle aux inspecteurs de la sécurité technique affectés aux missions canadiennes à l'étranger.